

L'AFFÛT

LE MAGAZINE DE L'AGENCE CULTURELLE NOUVELLE-AQUITAINE

JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2019

ARTISTES & CIES p.6

COMPAGNIE L'OUBLIÉ(E)

SCENES & LIEUX p.7

LE CHAMP DE FOIRE

Saint-André-de-Cubzac

DU CÔTÉ DE L'A. p.10

LES FESTIVALS
DE MUSIQUES
ACTUELLES

TENDANCES p.9

(RE)PENSER
UN USAGE INTELLIGENT
DE L'ÉNERGIE ?



ÉDITO

POLITIQUES PUBLIQUES P. 3

Les droits culturels
en Nouvelle-Aquitaine
Interview d'Eric Correia

L'ACTUALITÉ CULTURELLE P. 4 & 5

APMAC
40 ans au service des spectacles
Mouvements
Rencontre des Dac
de Nouvelle-Aquitaine
Brèves

ARTISTES & CIES P. 6

Cie L'Oublié(e) Raphaëlle Boitel

SCÈNES & LIEUX P. 7

Le Champ de Foire
Saint-André-de-Cubzac

DIALOGUE SOCIAL P. 8

OPCA à OPCA
Les missions de l'AFDAS évoluent

TENDANCES P. 9

(Re)penser un usage intelligent
de l'énergie ?

DU CÔTÉ DE L'A. P. 10 & 11

Carte des festivals
de musiques actuelles
Parcours de formation chargé·e·s
de diffusion

Le décret fondateur du ministère des Affaires culturelles a été publié au *Journal officiel* le 24 juillet 1959. Rédigé par Malraux lui-même, le texte donne à ce ministère la « mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ». Le soutien à la création, la préservation du patrimoine et la démocratisation culturelle sont donc les trois piliers fondateurs de notre politique culturelle. Parallèlement, se mettait en place un Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, traduisant de fait une séparation de la culture et de l'éducation populaire.

Depuis, les trois générations d'acteurs culturels qui se sont succédées ont envisagé la structuration du champ artistique et culturel dans une dimension bien souvent réduite à un prisme esthétique, une politique de l'offre ou un enjeu d'animation du territoire.

Ce choix politique du début de la V^{ème} République a profondément marqué l'organisation sociale et culturelle de notre pays et a favorisé des systèmes d'opposition : créateur/animateur, culture savante/culture populaire, création/créativité etc. 60 ans après, on retrouve régulièrement dans des débats, discours et publications cet héritage. Notre ADN se révèle en partie constitué par ces clivages.

Cette rapide analyse historique serait fautive si on s'arrêtait à cette vision binaire et linéaire. En effet, nous vivons dans un monde complexe où co-existent de multiples dynamiques. Ainsi, nous sommes nombreux à percevoir que nous vivons un moment de transition historique marqué par l'émergence d'autres systèmes de valeurs, d'autres démarches politiques qui viennent s'articuler aux axes historiques ou les battre en brèche, en tous cas ouvrir de nouveaux horizons.

De nature politique et juridique ou issue d'une approche plus philosophique ou métaphysique, ces démarches visent notamment à promouvoir la démocratie culturelle et les droits culturels, désormais inscrits dans la loi NOTRe et Liberté de création, architecture et patrimoine (LCAP). Il s'agit donc à présent de repenser nos référentiels, sans doute même nos logiciens, de façon à mieux faire humanité, mieux faire culture ensemble.

C'est ce choix fort qui a été fait par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il revient désormais aux autres composantes de notre éco-système de se mobiliser pour qu'adviennent de nouvelles perspectives de politiques publiques davantage porteuses d'avenir.

Thierry Szabo
Directeur

CRÉDITS PHOTOS

Politiques publiques _ p.3 *L'Éveil du Printemps* – Cie Les Chiens Andalous, photo Lisa Lesourd / **L'actualité culturelle** _ p.4 *APMAC 40 ans*, photo APMAC / p.5 *Futuro Antico* – Martin Palisse & Cosmic Neman, production Le Sirque – Pôle national cirque de Nexon, photo Christophe Raynaud de Lage / **Artistes & cies** _ p.6 *La chute des anges* – Cie L'Oublié(e), photo Frank Berglund / **Scènes & lieux** _ p.7 photo Le Champ de Foire / **Dialogue social** _ p.8 *Victor ou la naissance d'une pensée* – Cie du Dagor, photo Thierry Laporte / **Tendances** _ p.9 *Parle à la poussière* – Cie Hecho en Casa, photo Guy Labadens / **Du côté de L'A.** _ p.11 *Opale* – Cie La Cavale, photo Séverine Charrier

LES DROITS CULTURELS EN NOUVELLE-AQUITAINE

INTERVIEW D'ÉRIC CORREIA

Éric Correia,
Conseiller régional de la Région Nouvelle-Aquitaine
en charge de l'Économie créative
et des droits culturels

Le rapport sur les droits culturels en Nouvelle-Aquitaine a été livré au Président de la Région le 5 mars dernier par Jean-Michel Lucas et Aline Rossard.

Fruit de la réflexion collective de plus de 75 personnes et de 40 organisations, il formule 32 préconisations pour poursuivre les efforts déjà engagés par les services de la Région pour prendre en compte les droits culturels des personnes.

Propos recueillis par Marie-Agnès Joubert

« Chaque politique publique doit apporter sa contribution aux droits culturels. »

L'Affût : Quelles sont les principales préconisations qui se dégagent du rapport de mars 2019 sur les droits culturels ?

Le travail mené avec les volontaires a montré que la nouvelle approche des droits culturels était perçue de manière positive par les acteurs culturels. Chacun souhaite poursuivre activement cette réflexion quant à l'impact des droits culturels sur sa propre activité. Comme l'ont montré les exemples de la Mission locale de Guéret ou de la clinique Jean Sarrailh à Aire-sur-Adour, ce sont d'abord les situations vécues sur le terrain qui commandent la dynamique des droits culturels. C'est pourquoi la principale préconisation du rapport engage la Région Nouvelle-Aquitaine à privilégier des accompagnements sur mesure, afin que l'approche des droits culturels ne soit pas abstraite mais adaptée à chaque situation. On n'aborde pas en effet les droits culturels de la même manière dans un Centre d'art contemporain qui accueille des artistes en résidence en milieu rural ainsi que le fait La Métive à Moutiers d'Aun et dans un EPHAD, à l'exemple du travail théâtral mené avec la SCIC culture/Santé et l'OARA autour de la maladie d'Alzheimer. Par ailleurs, le rapport rappelle qu'il n'existe pas de recettes toutes faites et invite surtout la Région à mieux financer ces moments, délicats, qui consistent à mettre en relation des personnes avec leurs cultures propres.

L'Affût : Comment la Région Nouvelle-Aquitaine compte-t-elle les mettre en œuvre concrètement, et quelles sont les premières actions engagées ?

Le rapport indique que des règlements d'intervention de la Région ont déjà évolué dans ce sens. C'était d'ailleurs l'objectif initial de ce travail collectif, et

c'est déjà le cas pour le Spectacle vivant ou les Manifestations culturelles. On observe également, dans le Bergeracois, qu'une première approche territoriale des droits culturels est soutenue par la Direction des territoires. Le rapport énumère l'ensemble des évolutions en cours au sein des services. Celles-ci concernent, par exemple, le patrimoine avec une responsabilité nouvelle accordée à la Convention de Faro, l'accompagnement des lycéens avec le *Nouveau Festival*, les actions dans les hôpitaux avec la SCIC Culture et Santé, la prise en compte des pratiques amateurs à partir de la réflexion du CESER, la protection de la liberté des artistes avec le réseau ASTRE, ou encore l'importance à accorder à la culture scientifique et technique. Chaque organisation a sa part à prendre, à son rythme, dans la mise au travail des droits culturels. Pour favoriser ces évolutions, nous avons confirmé la mission d'Aline Rossard qui apportera des conseils sur mesure aux élus, aux services ainsi qu'aux acteurs qui voudront prendre à leur compte les droits culturels.

L'Affût : De quelle façon replacer les personnes, et la diversité dont elles sont porteuses, au centre des politiques culturelles ? Comment repenser les politiques culturelles à partir des droits culturels ?

Le principe de départ puise sa source dans les droits humains fondamentaux et donc on se doit de considérer que chaque personne est une ressource culturelle. Sur l'ensemble de notre vaste territoire néo-aquitain, il s'agit de multiplier les opportunités de mise en relation entre les personnes pour qu'elles enrichissent mutuellement leur culture par leur savoir, leurs passions, leurs récits, leurs langues, leurs pratiques, leurs talents artistiques

ou autres. L'idée est vraiment de soutenir en priorité les projets dans lesquels les personnes – y compris les artistes – à partir de leur liberté culturelle, sont accompagnées pour mieux interagir avec d'autres cultures. Il ne s'agit pas de verser dans la facilité de la seule consommation culturelle mais plutôt d'« élaborer avec les personnes des parcours culturels » grâce à la contribution de spécialistes d'autres cultures ou d'autres formes artistiques, comme cela est déjà mentionné dans le règlement Spectacle vivant. Mieux participer, c'est-à-dire mieux prendre part à la vie culturelle, tel est le message délivré par les droits culturels.

L'Affût : Le rapport évoque la nécessité de consolider le dispositif de réflexion collective autour des droits culturels. De quelle manière ?

Les échéances sont déjà bien définies, et de nombreux rendez-vous sont pris avec les services de la Direction de la culture comme avec d'autres Directions de la Région. Car chaque politique publique doit pouvoir apporter sa contribution. Des offres de formation aux droits culturels sont proposées par la Ligue de l'Enseignement. La réflexion sur la mise au travail des droits culturels va donc se poursuivre avec l'aide de toutes les bonnes volontés. Nous espérons ainsi pouvoir, avant la fin de cette année, fixer un grand rendez-vous afin de montrer, à travers un Forum des relations culturelles, les avancées réalisées pour lutter contre les replis des cultures sur elles-mêmes et développer les libertés d'expression artistique. La finalité des droits culturels est bien de faire un peu mieux humanité ensemble, quels que soient notre âge, notre origine ou notre situation économique, que l'on réside en zone urbaine ou rurale.

APMAC 40 ANS AU SERVICE DES SPECTACLES

APMAC, derrière ces 5 lettres, un foisonnement de savoir-faire : conseil technique, conseil en aménagement, inventaire des lieux scéniques, parc de matériel, formation... couvrant tous les champs de la technique du spectacle. L'APMAC fête ses 40 ans cet été et se projette dans l'avenir.

L'APMAC, association loi 1901, est créée en 1979 à l'initiative du Conseil Général de la Charente-Maritime pour répondre aux besoins techniques des festivals de Saintes, Royan et La Rochelle. Depuis sa création, elle conseille et accompagne ses adhérents, près de 370 aujourd'hui (associations, collectivités locales, institutions), en couvrant tous les champs de la technique du spectacle.

L'évolution du projet

Son développement s'est d'abord concentré sur le parc de matériel (son, lumière, structures et vidéo) et les compétences associées. En 2000, missionnée par la Région Poitou-Charentes, l'APMAC crée le service Lieux scéniques pour répondre aux besoins d'inventaire et de conseil à la maîtrise d'ouvrage pour les lieux scéniques régionaux. Depuis trois ans, cet inventaire est étendu à la Nouvelle-Aquitaine.

En 2013, elle met en place un organisme de formation continue proposant des formations sur mesure, catalogue et en intra-entreprise. La dernière étape en date est l'ouverture, en 2018, d'une antenne à Limoges avec la reprise du parc de matériel de L'AVEC en Limousin, à la demande de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'association, dirigée par Vincent Robert, compte aujourd'hui treize salariés répartis sur deux sites, Saintes et Limoges.

Les missions

L'APMAC est la première plateforme professionnelle d'accompagnement technique à offrir la palette complète des services nécessaires au bon déroulement d'un projet culturel ou d'animation. À savoir :

- Le conseil technique pour le choix et l'utilisation des équipements, la location de matériel professionnel avec deux parcs de matériel à Saintes et à Limoges.
- Le conseil en aménagement de salle avec l'accompagnement des maîtres d'ouvrages dans leur projet de construc-

tion ou de réhabilitation de salles de spectacle.

- La mission d'inventaire des lieux scéniques, confiée par la Région, consiste à recenser les lieux permettant la diffusion de spectacles vivants. Chaque lieu visité fait l'objet d'une fiche signalétique, disponible sur le site internet de l'APMAC, comprenant ses principales caractéristiques administratives et techniques, ainsi que des photos. Complet sur l'ex Poitou-Charentes, le travail d'inventaire des lieux scéniques est en cours à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Une convention de partenariat a été signée avec l'iddac, dont un agent formé visite les lieux en Gironde, complétant ainsi l'inventaire. Celui-ci a aussi débuté en Haute-Vienne, Creuse, Landes, Pyrénées-Atlantiques. À ce jour, 670 salles de Nouvelle-Aquitaine sont recensées sur le site.
- La formation gratuite des bénévoles via des financements Fonds pour le développement de la vie associative-Région Nouvelle-Aquitaine-APMAC.
- La formation professionnelle continue des permanents et intermittents dans les domaines techniques et administratifs du spectacle vivant : consoles numériques, réseaux, vidéo, sécurité des spectacles, habilitations électriques, etc.

Les projets

L'année des 40 ans de l'APMAC va être riche : l'association ouvre à partir de la rentrée 2019 sa première session de formation longue certifiante avec le titre d'agent technique son et lumière du spectacle vivant, en partenariat avec le CIAM de Bordeaux. La formation, d'une durée de 10 mois, est proposée en alternance et s'adresse notamment à un public en insertion/réinsertion professionnelle, à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle. Cette première session se déroulera à La Rochelle grâce au soutien de La Sirène.

La grande halle des abattoirs, propriété de la Ville de Saintes, qui abrite aujourd'hui l'APMAC, va être rénovée à partir de septembre puis transformée en plateau technique doté d'équipements

professionnels de qualité. Ce nouvel espace de travail deviendra un lieu de fabrication numérique, d'expérimentation et de diffusion multimédia : captation numérique, traitement des données pour la création de clips vidéo destinés aux réseaux sociaux à des fins de promotion. L'APMAC pourra y développer de nouveaux modèles de collaboration entre professionnels, stagiaires de la formation professionnelle et publics, autour des pratiques numériques dédiées à l'événementiel, la culture, le tourisme...

Anniversaire des 40 ans

L'APMAC fête ses 40 ans le 30 août avec une soirée ouverte à tous, sur réservation. Au programme, à partir de 18h : *Le baluche de Monsieur Larsène* et ses complices, bal guinguette revisitée par la Cie 1 Rien Extra Ordinaire.

APMAC

05 46 92 13 69 – contact@apmac.asso.fr
apmac.asso.fr

MOUVEMENTS

- Patrick Volpilhac, directeur de cabinet d'Alain Rousset à la Région Nouvelle-Aquitaine a pris, début mai, la direction de l'Agence livre, cinéma et audiovisuel (ALCA) Nouvelle-Aquitaine, en remplacement de Coralie Grimand. De septembre 2004 à septembre 2012, il avait dirigé l'agence ECLA (Écrit cinéma livre en Aquitaine), prédécesseur de l'ALCA.
- Ameline Drapeau a été nommée chargée de mission Livre et musiques actuelles, coordinatrice du contrat de filière Livre 2018-2020 à la Région Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers. Elle était auparavant chargée de mission Livre et arts plastiques au Service des Industries culturelles et créatives.
- Philippe Mangin, responsable du Pôle Dialogue social à L'A. et coordinateur du COREPS quittera l'agence fin août pour développer un projet personnel (lire page 11). La personne qui lui succèdera est en cours de recrutement.

RENCONTRE DES DAC DE NOUVELLE-AQUITAINE

À l'initiative de L'A., les responsables des services culturels des collectivités de Nouvelle-Aquitaine sont invités à se retrouver le 19 septembre à Bordeaux pour une rencontre professionnelle.

Depuis une dizaine d'années, l'agence suit l'évolution des financements publics de la culture en région. Elle publiera, à la rentrée, la dernière actualisation (exercices 2014 à 2018) des données récoltées auprès des 130 collectivités les plus importantes du territoire (en nombre d'habitants) : Villes, EPCI (Métropole, Communautés Urbaines / d'Agglomération / de Communes), Départements, Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les données budgétaires de la DRAC (2016-2017 et budgets primitifs 2018).

Cette étude sera présentée aux directeur-riche-s des affaires culturelles, le 19 septembre, lors d'une rencontre associant d'autres spécialistes de l'observation des politiques culturelles : le DEPS – ministère de la Culture et l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble qui vient d'éditer une note de conjoncture sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales et de leurs groupements (2017-2019).

Les contenus et le programme de cette journée ont été travaillés en amont avec un groupe composé de responsables de services culturels impliqués dans des réseaux territoriaux et nationaux avec qui l'agence a partagé les premiers résultats de l'étude.

Travailler sur les budgets culturels des collectivités territoriales et de l'État

La dépense budgétaire est le reflet d'une politique publique, la concrétisation d'une volonté des décideurs. Travailler de façon régulière sur les dépenses des collectivités et de l'État, c'est se donner les moyens de mieux analyser et comprendre l'engagement des élus et de leurs équipes. Avoir la possibilité de décrypter des évolutions, de voir l'influence dans le temps de la volonté politique et des lois. Constaté à travers des données objectives fournies par les collectivités, qui font depuis 10 ans confiance à l'agence, le transfert progressif des équipements culturels et des politiques qui leurs sont liées. Enfin, c'est se donner la possibilité de déceler dans l'évolution des chiffres des dynamiques profondes ou des cas plus exceptionnels, autant d'éléments permettant des choix éclairés.

Renseignements et inscriptions :
contact@la-nouvelleaquitaine.fr
05 49 55 33 19

BLOQUEZ LES DATES

2^e FORUM EN NOUVELLE-AQUITAINE

**ENTREPRENDRE
DANS LA
CULTURE**

**21 > 22
NOVEMBRE
2019**

THÉÂTRE DE GASCOGNE
MONT-DE-MARSAN

entreprendreculture-nouvelleaquitaine.fr
la-nouvelleaquitaine.fr
#EntreprendreCulture



BRÈVES

• La première rencontre annuelle des acteurs des arts plastiques et visuels de Nouvelle-Aquitaine aura lieu du 24 au 26 septembre, au Confort Moderne à Poitiers. Imaginée comme le prolongement de la dynamique générée pendant le Sodavi, cette rencontre annuelle place les échanges entre tous les participants au cœur de son organisation. Ouverte à tous, elle donnera lieu à des tables rondes et des temps d'échanges sur les enjeux de la coopération internationale pour la scène artistique régionale. Ce temps fort constitue une des actions collectives définies dans le contrat de filière Arts plastiques et visuels, dont l'organisation est portée par le réseau Astre.

Astre : bonjour@reseau-astre.org – 05 87 21 30 54

• Création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle à Guingamp (Côtes-d'Armor). Cet institut de formation est amené à devenir la référence nationale en matière de formation à l'éducation artistique et culturelle. Il est porté par trois ministères : l'Éducation nationale, la Culture et l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Pensé comme une véritable université, il a pour vocation d'accueillir des chercheurs (dès septembre) et de former des étudiants de Master 1 et 2 (d'ici deux ans). Rappelons que les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture travaillent de concert pour garantir à 100% des jeunes l'accès à une éducation artistique et culturelle de qualité, notamment dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle, à travers le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle.

• La proposition de loi portant sur la création d'un Centre national de la musique (CNM) a été adoptée, le 6 mai dernier, par les députés à la quasi-unanimité à l'Assemblée nationale. Ce nouvel établissement public rassemblera le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), le Fonds pour la création musicale (FCM) et le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA). Le Bureau export de la musique française (Burex) et le Club action des labels et des disquaires indépendants français (CALIF) pourraient rejoindre le CNM, à l'initiative du gouvernement. Il aura pour mission de soutenir la création comme le fait le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) pour le cinéma. Placé sous la tutelle du ministre de la Culture, le CNM bénéficiera du produit de la taxe sur les spectacles aujourd'hui affectée au CNV. Le ministre de la Culture évoque des futures « ressources complémentaires » dans le cadre du projet de Loi de finances pour 2020. La mise en œuvre du projet repose sur le travail en 2019 d'un comité de pilotage, dans l'objectif d'une ouverture en janvier 2020.

COMPAGNIE L'OUBLIÉ(E)

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À LA PISTE

Passionnée de théâtre, c'est toutefois sous le chapiteau d'un cirque où elle se rend un jour en famille que Raphaëlle Boitel connaît une véritable révélation. Rien désormais ne la fera dévier de sa vocation : élève dans une école de cirque de Montauban, la future artiste n'hésite pas à se produire tout un été dans la rue avec son frère aîné Camille pour permettre à leur mère de les inscrire à un stage dirigé par Annie Fratellini. Bluffée autant par le talent que par la détermination de ces enfants âgés seulement de 8 et 12 ans, celle-ci leur propose d'intégrer son Académie. Pour Raphaëlle Boitel, débute alors une incroyable aventure, jalonnée de rencontres. La plus déterminante est sans conteste celle de James Thierrée, croisé sur le tournage d'un film de Coline Serreau, qui l'engage en 1998 dans *La Symphonie du Hanne-ton* puis *La Veillée des Abysses*. Une décennie passée à ses côtés en tournée la forme aux différents aspects d'un métier très exigeant. « *J'ai beaucoup appris grâce à lui : aussi bien à formuler des propositions artistiques qu'à acquérir endurance et ténacité* », se souvient Raphaëlle Boitel. Marquée par cette expérience mais aspirant légitimement à se forger une identité propre, la jeune circassienne prend ensuite le temps d'explorer d'autres voies en tant qu'interprète. Comédienne au cinéma et au théâtre, en France et à l'étranger, elle retrouve la piste pour la création d'Aurélien Bory, *Géométrie de Caoutchouc*. Nous sommes en 2011, et Raphaëlle Boitel, qui a rencontré à cette occasion un nouveau compagnon de route en la personne de Tristan Baudoin (son scénographe et créateur lumière attiré), se sent désormais prête à créer sa compagnie. Après une petite forme (*Consolations ou interdiction de passer par-dessus bord*), *L'Oublié(e)* en 2014 constitue un spectacle fondateur, qui assoit un parti pris esthétique s'appuyant sur une hybridation des formes où la théâtralité le dispute à un univers cinématographique. Née du désir d'explorer une thématique particulière, chaque création est ainsi façonnée au gré d'images et de références personnelles – tableaux, livres ou films. « *Ma recherche s'articule autour de métaphores mises au service d'histoires non linéaires* », explique Raphaëlle Boitel, ajoutant s'inspirer cependant de la construction dramaturgique de l'opéra. Un genre qu'elle a exploré en collaborant avec des grandes institutions : la Scala de Milan, le Théâtre du Châtelet et l'Opéra Comique à Paris. Tout en s'inscrivant dans la continuité des précédentes, sa récente création, *La Chute des Anges*, marque un tournant dans le parcours de Raphaëlle Boitel qui choisit l'an passé de s'installer en Nouvelle-Aquitaine à l'invitation du directeur de L'Agora de Boulazac, Frédéric Durnerin. Si le compagnonnage avec le Pôle national cirque prévu jusqu'en 2023 lui permet de s'ouvrir à d'autres réseaux en production et diffusion, Raphaëlle Boitel souhaite également s'inscrire durablement sur le territoire grâce à un important travail d'action culturelle ; ceci, tout en continuant de répondre à de nombreuses sollicitations dans l'Hexagone et au-delà – elle rentre d'une tournée aux États-Unis et s'envolera pour Taïwan et le Japon l'an prochain. Convaincue que « *l'art sauvera le monde* », cette artiste de tempérament est en effet mue par un unique désir : rêver et offrir du rêve au public.

En compagnonnage depuis 2018 avec L'Agora de Boulazac, Raphaëlle Boitel bouscule les codes du cirque de création.

Par Marie-Agnès Joubert

L'Affût : L'Opéra de Bordeaux vous a offert une Carte blanche. Comment se présentera ce spectacle intitulé Horizon ?

Raphaëlle Boitel : Cette production m'a été commandée par la Ville de Bordeaux, La Condition publique de Roubaix, l'association Parkour59 réunissant des acrobates du Parkour et la Compagnie ADDAB (située à Bruges, près de Bordeaux) spécialisée dans les arts du déplacement. La Ville m'a invitée à collaborer avec des Free Runners qui réalisent des parcours sur les toits des immeubles. L'Opéra de Bordeaux a construit le décor d'une grande cité moderne sur les toits (conçu par Tristan Baudouin) sur lesquels j'inventerai un langage chorégraphique à partir du vocabulaire du Parkour. Avec ce spectacle, je me suis intéressée à la relation entre trois époques : le Siècle des Lumières symbolisé par l'architecture de l'Opéra, la période moderne et ses building construits à des hauteurs incroyables et enfin l'Égypte des pyramides évoquée par des mâts chinois. Outre des Free Runners, cette forme libre rassemble des artistes de cirque. Elle permettra de mettre en lumière cette discipline de l'espace urbain qu'est le Parkour, peu présent dans les

théâtres, mais aussi de nourrir mes prochaines créations. J'ai en effet très envie de travailler de nouveau avec des Free Runners.

L'Affût : Parlez-nous de votre création 2020, Un contre un, la première que vous destinez au jeune public...

Créer pour le jeune public me titillait depuis longtemps. L'occasion m'en a été donnée grâce au Théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN, qui m'a passé commande d'une forme techniquement légère qui puisse être jouée aussi bien dans des théâtres que dans des salles non équipées. Je me suis inspirée du mythe d'Orphée et d'Eurydice, que j'ai revisité de façon humoristique en soulevant plusieurs questions : l'égalité homme-femme, la place de la femme dans la société actuelle, mais aussi l'espace contraint (d'où le titre *Un contre un*) pour l'enfant qui n'est plus libre aujourd'hui de bouger, et pour les adultes enfermés dans leur relation à l'autre. Étant habituée des grands plateaux, ce projet représentait un challenge. Mais le fait d'aller à la rencontre des enfants et de publics que je ne côtoie pas ordinairement m'importait beaucoup.

Horizon :

12 et 13 juillet – Place de La Comédie, dans le cadre de Liberté ! Bordeaux (33)

La Chute des Anges :

25 juillet – L'Odyssée, festival Mimos / Périgueux (24)

13 août – Espace auditorium Parc Almansa, Festival intl. de Teatro de San Javier / Murcia (Espagne)

15 août – Théâtre Romain, Festival internacional Sagunt a Escena / Sagunto (Espagne)

5es Hurlants

du 4 au 21 juillet – La Scala / Paris (75)

La Bête Noire

27 juillet – Le Palace, festival Mimos / Périgueux (24)

L'Horizon des particules

8 septembre – Carreau du Temple / Paris (75)

Compagnie L'Oublié(e)

Agora PNC Boulazac Aquitaine 24750 Boulazac

06 41 80 20 07 – mcleger.cieloubliee@gmail.com – cieloubliee.com

Saint-André-de-Cubzac (Gironde)

LE CHAMP DE FOIRE

Par Marie-Agnès Joubert

En multipliant les initiatives en direction des habitants, Le Champ de Foire réussit à s'ancreur de plus en plus fortement sur le territoire.

L'Affût : Le Champ de Foire développe de nombreux projets participatifs. Quelles formes prennent-ils ?

Thibaud Keller : Ils sont de différente nature. Chaque compagnie accueillie en compagnonnage va, par exemple, mener des projets en lien avec les habitants, le territoire, et les préoccupations qui en émergent. Par ailleurs, certaines créations requièrent la collecte de témoignages, comme l'a sollicitée le Théâtre du Rivage qui s'est rendu dans un EHPAD et un lycée, ou bien la mise en place d'un atelier d'écriture, tel celui mené par la Compagnie Le Chat Perplexe avec des élèves de Terminale à Blaye. Autre cas de figure : la nécessité de contextualiser un spectacle, et donc de rencontrer les personnes résidant à l'endroit où celui-ci sera présenté. Enfin, certains habitants peuvent participer à des représentations, comme récemment des enfants conviés à jouer dans la dernière production d'Olivier Villanove, *50 mètres, la légende provisoire*. Nous faisons en sorte de multiplier les opportunités, afin que de plus en plus de publics contribuent à des projets artistiques.

L'Affût : Vous avez également initié Les Traversées imaginaires à destination des scolaires. En quoi consiste ce dispositif ?

En 2017, nous avons signé avec la DRAC, le Département de la Gironde, la Communauté de communes Latitude Nord Gironde et la Ville de Saint-André-de-Cubzac, un Contrat de coopération territoriale d'éducation artistique et culturelle intitulé *Les Traversées imaginaires*. L'idée est de proposer, de la petite enfance (écoles, crèches, haltes garderies, centres de loisirs...) au lycée, un parcours sur les temps de classe péri et extra scolaires qui permette aux enfants et adolescents de découvrir différentes disciplines du spectacle vivant, mais pas uniquement puisque nous avons aussi travaillé sur la photographie. Un parcours type comprend deux spectacles – un sur le temps scolaire et un autre associant la famille, ce qui est très important à nos yeux –, des ateliers ainsi que des visites du théâtre. Nous prévoyons également un temps de formation assuré par les artistes auprès des enseignants, des conseillers pédagogiques, mais aussi des animateurs socio-culturels. Tous les ans, nous mettons en place une dizaine de parcours, avec entre deux et dix groupes pour chacun.

UN LIEU CULTUREL DE PROXIMITÉ

Salle municipale polyvalente dont la programmation est confiée à l'association Clap, le Champ de Foire dispose d'équipements – un plateau de 10 m de profondeur par 12 m d'ouverture, un studio de danse et des gradins modulables – qui lui permettent de satisfaire sa vocation pluridisciplinaire tout en privilégiant deux axes : le théâtre contemporain (pour les adultes et le jeune public) d'une part, le cirque de création d'autre part, via notamment le festival *Péripé'cirque* qui accueille durant quinze jours début mars des compagnies nationales. Fidèle à cette ligne artistique, l'actuel directeur de la programmation¹, Thibaud Keller, a toutefois entrepris dès sa nomination à l'automne 2015 d'affirmer plus avant l'ancrage territorial du lieu. Un choix justifié par la situation géographique du Champ de Foire, unique établissement culturel de Haute Gironde² disposant d'une équipe professionnelle et d'une programmation à la saison. « Il m'est apparu d'emblée nécessaire, précise Thibaud Keller, de conjuguer des propositions en salle et un travail d'infusion sur un large territoire. » Un tiers des trente spectacles à l'affiche est ainsi présenté hors les murs, dans l'espace public, des salles des fêtes, des médiathèques, ou encore des moulins et des châteaux vinicoles. Outre le cirque, art fédérateur par excellence, Le Champ de Foire dispose d'autres atouts afin de se porter à la rencontre des publics sur un périmètre de quelque 40 km alentour ; en particulier cette permanence artistique sur le territoire favorisée par un compagnonnage mené durant trois ans avec une compagnie – le Collectif Os'O hier, La Grosse Situation jusqu'en 2020. Engagé auprès d'elle à hauteur de 25 000 € par an (coproduction, diffusion et médiation cumulées), le lieu met sa présence à profit pour intensifier son action culturelle. « Régulièrement, La Grosse Situation s'immerge sur le territoire, afin de le comprendre et formuler des propositions qui correspondent à sa réalité et à ses préoccupations », explique Thibaud Keller. Naissent ainsi des projets *in situ*, auxquels les habitants sont associés. Par ailleurs, il n'est pas rare que des équipes conviées en résidence – trois ou quatre chaque saison – sollicitent, elles aussi, la population afin d'approfondir leurs recherches. Enfin, Thibaud Keller s'attache à ce que quasiment chaque spectacle programmé se décline sous la forme de médiations, en lien avec les milieux associatif, social ou scolaire.

Sans omettre son rôle de soutien à la création (entre sept et dix chaque saison) et à la diffusion grâce à son inscription dans des réseaux (Territoires de Cirque et le Réseau 535), Le Champ de Foire revendique son identité de lieu culturel de proximité. « Les nouveaux arrivants doivent pouvoir trouver une offre alliant des spectacles de divertissement et de réflexion avec une exigence de qualité, qui nourrisse leur désir de culture », fait valoir le directeur de la programmation, heureux d'avoir réuni en 2018 un peu plus de 7 000 spectateurs, sur une population de 12 000 habitants. Un encouragement à poursuivre, mais aussi un challenge sans cesse à relever compte tenu de la fragilité économique et sociale du territoire cubzaguais.

Le Champ de Foire

Allée du Champ de Foire 33240 Saint-André-de-Cubzac
05 64 10 06 31 – contact@lechampdefoire.org
lechampdefoire.org

1. Également responsable du service Culture et vie associative à la Ville de Saint-André-de-Cubzac.

2. Communautés de communes de l'Estuaire, du Cubzaguais, du canton de Blaye, du canton de Saint-Savin, du canton de Bourg.

EDEC CULTURE, CRÉATION ET COMMUNICATION

Les accords d'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) sont conclus entre des branches professionnelles et l'État (ministère chargé de l'Emploi, et d'autres ministères le cas échéant). Ces accords-cadres visent à appuyer l'action des branches en faveur de l'accompagnement des mutations, du soutien à l'emploi et du développement des compétences.

Pour 2018-2020, un accord national EDEC pour la filière culture, création et communication a été mis en place par les dix branches professionnelles historiques de l'AFDAS et les ministères du Travail (DGEFP – Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle) et de la Culture (DGCA – Direction générale de la création artistique) pour un budget total de 3,2 millions d'euros.

L'AFDAS en est l'opérateur technique et chargé de sa mise en œuvre. Cet EDEC s'organise autour de quatre axes opérationnels :

- Rénovation et adaptation de l'offre de formation et de certification ;
- Renforcement de l'accompagnement des TPE-PME et appui à la responsabilité sociétale des entreprises ;
- Sécurisation des parcours professionnels des salariés et développement de l'attractivité ;
- Étude prospective et mise à jour des données existantes des branches professionnelles.

Un EDEC opérationnel

Dans le cadre du quatrième axe, la branche publicité a souhaité réaliser un diagnostic pour identifier les diverses compétences en mutation, en tension ou en développement tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

À partir d'entretiens en face à face avec des personnes clefs de la branche mais aussi d'enquêtes en ligne des dirigeants et des salariés, l'objectif de cette étude sera de définir les problématiques de la branche. Ainsi, des actions d'accompagnement de formations ciblées pour les dirigeants et les salariés seront mises en place. Cette étude, dont le rendu est prévu courant septembre 2019, permettra également de dégager des recommandations pour les acteurs publics en terme d'orientation, de formation et d'emploi.



OPCA À OPCO

LES MISSIONS DE L'AFDAS ÉVOLUENT

Suite à la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, dont l'Affût de janvier-février-mars 2019 se faisait l'écho, l'AFDAS est devenu le nouvel opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel a transformé les vingt organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) en onze opérateurs de compétences (OPCO) en recentrant leurs missions sur le développement de l'alternance, l'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), et sur un appui technique auprès des branches professionnelles dans la création de certifications et la documentation de l'emploi. Ces nouveaux OPCO sont bâtis sur des logiques de filières économiques cohérentes.

Depuis mars 2019, l'AFDAS est agréé par l'État en qualité d'opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

En complément des OPCO, une agence nationale de la formation, France Compétence, sera créée pour réguler la qualité des formations et leur coût.

Un périmètre élargi

Son périmètre recouvre les branches historiques – le spectacle vivant, l'audiovisuel, le cinéma (distribution et exploitation cinématographique), la publicité, la distribution directe, l'édition de livres, l'édition phonographique, la presse, les agences de presse et les espaces de loisirs, d'attractions et culturels. Il s'élargit à sept nouveaux secteurs : le sport, le golf, les télécommunications, l'hôtellerie de plein-air, les organismes de tourisme, les agences de mannequins et les casinos.

Ce nouvel OPCO accompagne les employeurs de ces secteurs et des publics spécifiques comme les salariés en CDI

et CDD (intermittents, saisonniers...), les artistes-auteurs, les journalistes rémunérés à la pige.

Cinq nouvelles missions

- Accompagner le développement de l'alternance ;
- Accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement les TPE-PME ;
- Accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi ;
- Accompagner les mutations économiques ;
- Développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (intermittents du spectacle, artistes-auteurs).

Les services

Que ce soit pour intégrer un nouveau collaborateur, professionnaliser ses équipes, financer un projet de formation, ou encore acheter et évaluer une formation, l'AFDAS développe des services construits pour les entreprises. Elle s'adresse aussi aux particuliers qui peuvent bénéficier d'un conseil de carrière, choisir une formation, demander un financement, ou encore changer de métier. Une plateforme téléphonique spécifique est dédiée au conseil en évolution professionnelle (CEP) autour de trois niveaux de service : accueil individualisé, conseil personnalisé, accompagnement à la mise en œuvre du projet.

AFDAS Nouvelle-Aquitaine
74 rue Georges Bonnac, Les Jardins de Gambetta,
Tour 2, 33000 Bordeaux
afdas.com
05 56 48 91 80



(RE)PENSER UN USAGE INTELLIGENT DE L'ÉNERGIE ?

Sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables : des nouvelles pratiques sont à l'œuvre dans le secteur de la culture.

Les questions énergétiques traversent tous les aspects de la vie quotidienne : domicile, travail, déplacement, éclairage, chauffage, etc. Lors de la COP 21, la France s'est engagée à réduire ses consommations énergétiques de 50% d'ici 2050.

Pour atteindre cet objectif, la transition énergétique peut se décliner en nouvelles solutions de production propres et durables, mais également à travers des économies d'énergie qui font partie intégrante de son projet. Il est urgent que chacun revoie sa propre consommation énergétique afin de répartir équitablement l'énergie utilisée sur notre planète.

Efficacité et sobriété

Pour y arriver, deux solutions principales sont à explorer. D'une part, un **principe d'efficacité qui consiste à réduire la consommation d'énergie par des équipements ayant un meilleur rendement** et moins de pertes en production ou en consommation d'énergie. D'autre part, un **principe de sobriété énergétique qui consiste à réduire sa consommation d'énergie par un usage approprié**, sans excès, et mutualiser des équipements consommateurs d'énergie. Ainsi, les énergies renouvelables prennent tout leur sens dans la transition énergétique en s'appuyant sur une sobriété et une efficacité à l'œuvre.

Quelles pratiques dans la diffusion artistique ?

Les spectacles artistiques et leur diffusion sont consommateurs d'énergie aussi bien dans les transports que dans les aspects techniques de leurs réalisations. L'inclusion des enjeux d'éco-responsabilité dans le secteur culturel fait son chemin.

De nombreuses entreprises expérimentent et proposent de nouvelles modalités et solutions allant de l'économie à l'autonomie énergétique. *L'Affût* de juillet – août – septembre 2017 mettait en avant comment les questions énergétiques pouvaient impacter la conception même des spectacles. Nous éclairons dans ce numéro des passages à l'acte concrets dans le monde de la culture événementielle.

Depuis 2015, le collectif **Slowfest expérimente des modes plus écologiques** et moins énergivores de création et de diffusion des musiques actuelles : **concerts sans amplification ou sur sono solaire, tournées d'artistes à vélo, micro-festival en autonomie énergétique**. Ce collectif regroupe une vingtaine de membres, artistes, techniciens du spectacle et techniciens des énergies renouvelables, tous amateurs de bon son et de « low-tech ».

Trois solutions durables

Slowfest a élaboré trois solutions techniques et durables pour le spectacle vivant.

- **Le Biclou Sound System** est une flotte de trois vélos-sono inédits capables d'émettre du son en mobilité comme à l'arrêt. Le dispositif est entièrement autonome énergétiquement, chargé à l'énergie solaire par les panneaux photovoltaïques.
- **Un système son et lumière** entièrement autonome énergétiquement pour des jauges de 200 à 500 personnes, 100% alimenté en électricité d'origine solaire.
- Pour se prémunir d'une éventuelle météo capricieuse, **le Dôme géodésique** crée un espace qui favorise l'échange et permet d'accueillir des concerts, projections, expositions ou débats avec une jauge de public allant jusqu'à 250 personnes. Ce dôme montable à la main sans l'aide de machines offre une véritable alternative au chapiteau traditionnel.

Les éco-festivals vont plus loin

Les éco-festivals relèvent aussi le défi en créant un moment convivial et festif tout en respectant l'environnement !

De l'énergie solaire à l'alimentation biologique en passant par le tri des déchets, pour avoir une démarche respectueuse de l'environnement chaque geste compte. Un éco-festival assume un rôle éducatif et de médiation culturelle auprès des publics, des professionnels, et des artistes dont il s'entoure, pour porter des valeurs sociales, économiques, solidaires et éveiller les consciences.

Le *We love Green Festival* qui s'est tenu les 1^{er} et 2 juin derniers dans la région parisienne en est une belle illustration.

Le festival a eu pour ambition d'être un laboratoire de solutions de développement durable pour le secteur événementiel et le spectacle vivant. À travers ses six grands programmes culturels, il prouve que le développement durable est compatible avec nos modes de vie actuels. Une charte de développement durable articule toute la production éco-responsable du festival autour de sept axes : **l'énergie, l'alimentation, l'eau, les déchets, les transports, la sensibilisation et la neutralisation carbone**.

Chaque axe est décliné en actions ou gestes mis en œuvre pendant le festival. En 2019, quelques innovations ont été expérimentées. La neutralisation carbone où les artistes compensent directement les émissions carbone liées à leur trajet en investissant dans les projets locaux. *We love Green Festival* est alimenté à 100% par des énergies renouvelables. Il expérimente chaque année des solutions énergétiques vertes. Cette année, l'installation d'un prototype de bache solaire sur une scène y a contribué.

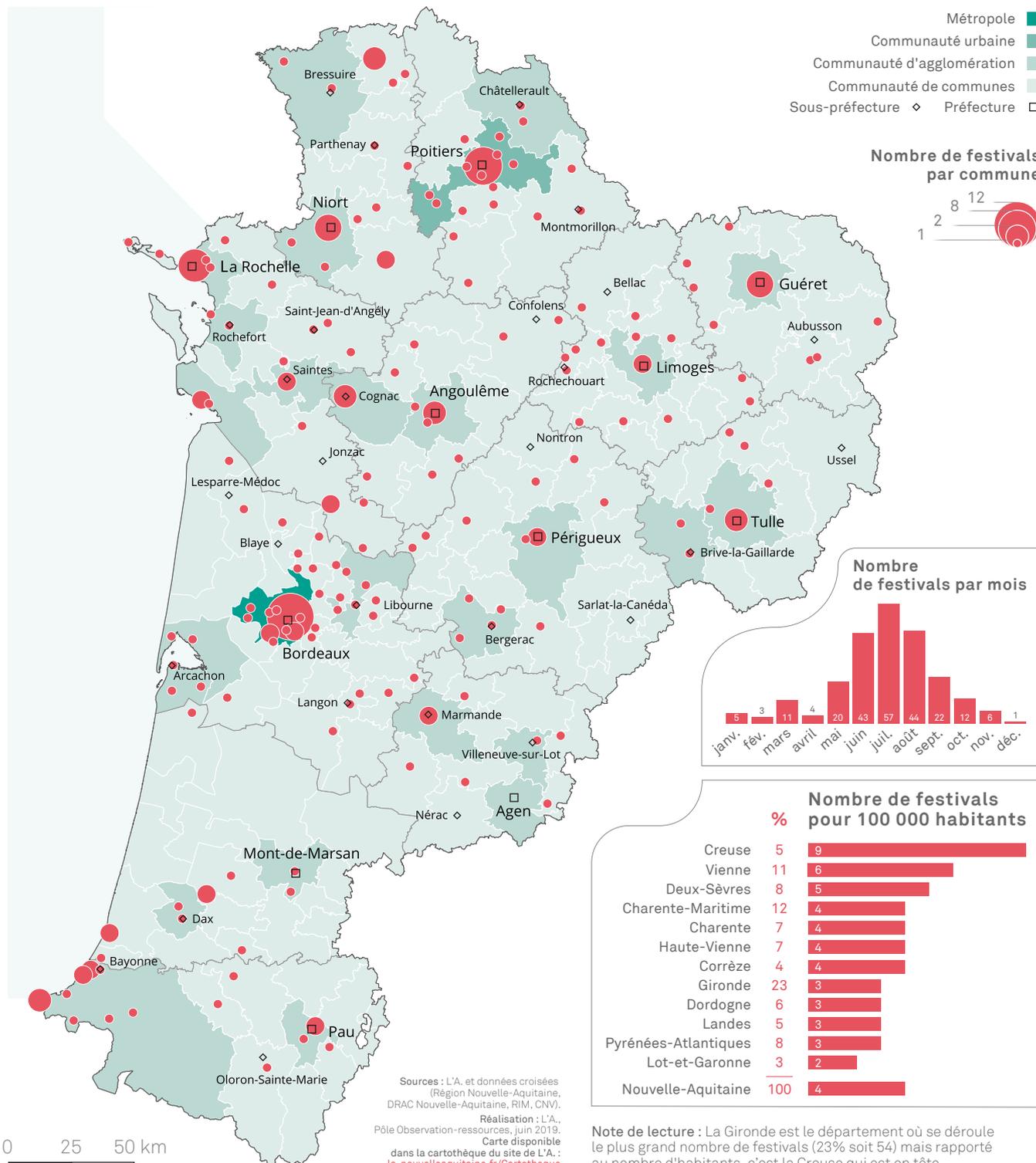
Plus près de nous, *Climax Festival* se tiendra du 5 au 8 septembre à Bordeaux. Ce festival est porté par Darwin, lieu emblématique de la transition écologique en acte qui prône des principes de sobriété et de partage comme socle à tous ses projets. L'ambition « low-tech », la sauvegarde du patrimoine, la rénovation des bâtiments et leur haute performance énergétique, l'approvisionnement en électricité 100% renouvelable, la gestion stricte de l'eau et des déchets, la proposition d'une alimentation biologique et locale sont aujourd'hui des acquis du projet Darwin.

Climax partage ces mêmes valeurs. Les impacts du festival sont maîtrisés avec une extrême rigueur sur tous les postes majeurs. Les fondamentaux sont le tri et le recyclage maximal des déchets, l'alimentation 100% végétarienne et biologique, l'électricité 100% locale et renouvelable, le bilan carbone. Cette démarche a été récompensée par la profession en février 2018 par un « Prix de l'action éco-responsable ».

welovegreen.fr/charte-green
climaxfestival.fr – slowfest.org

LES FESTIVALS DE MUSIQUES ACTUELLES

Extraite de l'observation de la filière Musiques actuelles et variétés menée par L'A. dans le cadre du contrat de filière Nouvelle-Aquitaine, cette carte présente une photographie des 228 festivals de musiques actuelles en région.



0 25 50 km

PARCOURS DE FORMATION CHARGÉ·E·S DE DIFFUSION

Le parcours de formation destiné aux chargé·e·s de diffusion-production mis en place par L'A. et Confer a démarré en mai. Composé de cinq modules, indépendants les uns des autres, il se poursuivra jusqu'en novembre.

Ce parcours a pour ambition d'offrir à des personnes se destinant aux métiers de la production et de la diffusion des repères dans l'environnement culturel et artistique et de bien identifier les réseaux et les leviers de financement des productions. À l'issue de la formation, les personnes pourront se situer dans leur métier et traduire avec pertinence leur projet afin de mettre en œuvre une diffusion efficace.

Retour sur le module 1

Le premier module a eu lieu le 21 mai dernier dans les locaux de L'A. à Poitiers. Six personnes ont bénéficié de ce temps de formation dédié à l'environnement de la diffusion et de la production : identification de son environnement institutionnel et partenarial, de ses réseaux, connaissance des interlocuteurs et acteurs incontournables, financements publics et nouvelles sources, rythmes de production, réalisation d'un budget de production. Ce module est reconduit le 16 septembre à Bègles.

Les modules

1^{er} module : connaître l'environnement de la diffusion et de la production

Le 16 septembre à Bègles, dans les locaux de Confer.

2^{ème} module : élaborer une stratégie de diffusion et le plan d'action associé

Les 26 et 27 septembre.

3^{ème} module : situer et organiser son métier de chargé·e de diffusion-production

Le 7 octobre.

4^{ème} module : construire sa prospection et vendre son projet artistique

Les 7 et 8 novembre.

5^{ème} module : construire et organiser un plan de communication

Les 26 et 27 novembre.

Les modules sont animés par Nathalie Redant et se déroulent dans les locaux de L'A. à Poitiers ou de Confer à Bègles.

Renseignements et inscription :

Julia Vincent, responsable formation et conseil à Confer
julia.vincent@confer-culture.org – 09 72 61 21 59

TÉMOIGNAGE

« La formation m'a permis d'avoir une meilleure compréhension du métier et de l'environnement dans lequel je suis en tant que chargée de diffusion. Ce que j'ai appris m'aide à mettre en place une méthodologie et des axes de travail utiles pour la compagnie. »

Lucie Floriot, Cie de la Trace

ETAUSSI

Petite musique de jouer et de nuit

À la rentrée, le standard téléphonique de L'A. vous fera entendre une *petite musique de jouer et de nuit* inédite, conçue par une artiste. En effet, Ars Nova dans le cadre du projet *Traversées* (initié par la Ville de Poitiers), du Palais des ducs d'Aquitaine et de son quartier, va réaliser une empreinte sonore de la ville. Ars Nova a choisi de donner une couleur québécoise, en écho à la personnalité de son directeur artistique Jean-Michaël Lavoie, en invitant une jeune artiste québécoise, Myriam Boucher, compositrice et artiste vidéo, à relever le défi. Il s'agit pour elle de créer une empreinte, une signature sonore de Poitiers pour tous les lieux qui accueillent du public : bus de ville, office du tourisme, médiathèque, piscines, etc. L'A. a choisi de diffuser cette création musicale à travers son attente téléphonique. D'autres structures peuvent choisir de la faire entendre comme une douche sonore à l'ouverture de leur porte d'entrée, par exemple, ou toute autre idée qui apportera une touche poétique à leur quotidien.

Ars Nova – contact@ars-nova.fr – 05 49 30 09 25

Convention avec Opale

Les agences régionales L'A., Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, Le lab en Bourgogne, Arcade Région Sud ont signé le 24 mai une convention de partenariat avec Opale. Ces agences, qui forment un réseau interrégional, ont en commun des missions d'accompagnement, de ressources, de services.

De son côté, Opale observe, valorise et outille depuis 30 ans les associations artistiques et culturelles par des travaux d'études, des publications et des mises en réseau. Depuis 2004, elle porte une mission d'animation et de ressources dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA), dispositif de soutien à l'emploi associatif (création, consolidation, développement), dont ont déjà bénéficié plus de 12 000 associations culturelles et artistiques et de l'ESS.

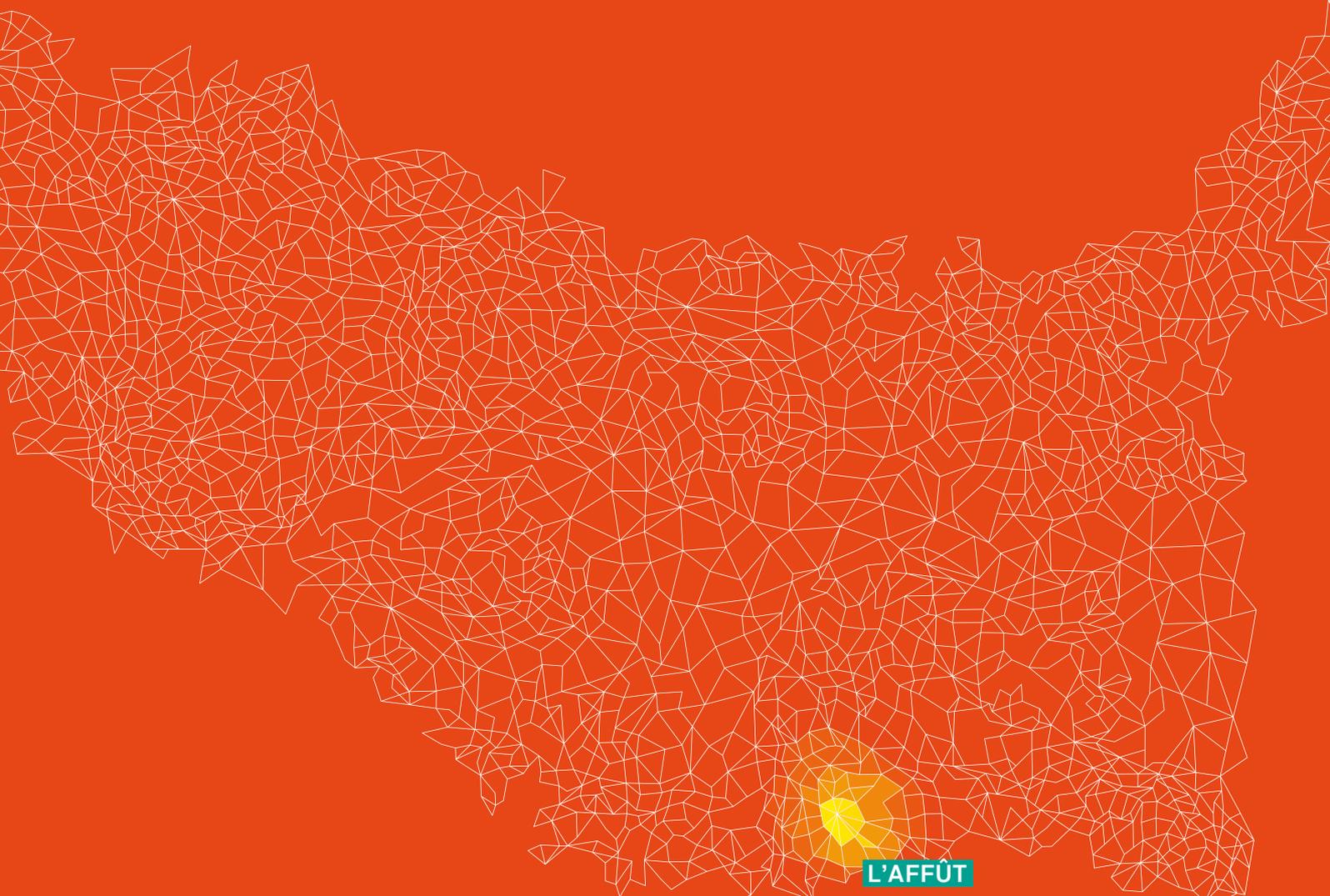
Cette convention a pour objet de renforcer les liens déjà existants entre Opale et les agences autour du DLA : visibilité du dispositif, articulation avec d'autres dispositifs existants sur les territoires régionaux, production de ressources en direction des porteurs de projets.

Philippe Mangin sur le départ

Philippe Mangin, responsable du Pôle Dialogue social à L'A. et coordinateur du COREPS Nouvelle-Aquitaine quittera l'agence à la fin du mois d'août après y avoir travaillé 17 années.

Philippe est arrivé en septembre 2002 en qualité de chargé de mission des pratiques musicales. L'agence s'appelait alors Musique et Danse en Poitou-Charentes et son projet était tourné vers les pratiques musicales et chorégraphiques. En 2004, l'agence élargit son champ d'action à l'ensemble du spectacle vivant. Cette même année, le COREPS Poitou-Charentes est créé. Philippe en est nommé coordinateur quatre ans plus tard. Un poste qu'il occupera jusqu'à aujourd'hui, conduisant ainsi l'évolution du COREPS à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine à partir de juillet 2015. Philippe a su animer avec talent les groupes de travail et les réunions de cet espace de dialogue social et permettre à chaque participant d'y trouver sa place.

Toute l'équipe de L'A. lui souhaite une belle réussite dans son projet d'hébergement touristique.



L'AFFÛT

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine

• 91 boulevard du Grand Cerf – 86000 Poitiers
• 30 cours Gay-Lussac – 87000 Limoges
05 49 55 33 19 / 05 55 11 05 94
accueil@la-nouvelleaquitaine.fr
la-nouvelleaquitaine.fr

Directeur de la publication

Thierry Szabo

Rédaction

Sylvie Caqué-Menneguerre (rédactrice en chef) |
Thierry Szabo | Philippe Mangin |
Antoine Augéard | Marie-Agnès Joubert

N°ISSN 1165 - 9416

Dépôt légal à parution

Conception / réalisation

Alain Faure

Impression

Sipap Oudin, Poitiers,
tirage 2 100 exemplaires

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine est subventionnée par le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles) et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



AGENCE
CULTURELLE
NOUVELLE-AQUITAINE

